



Délai d'acceptation et date de session et Tarif

- A définir
- Voir devis

Nom responsable pédagogique

Jean-Michel CHAPELLE

Public :

-Tout agent de sécurité incendie désirant obtenir la qualification de chef d'équipe.

Pré-requis :

- Aptitude médicale – Formation 1ers secours à jour.
- Titulaire du SSIAP 1 – Attestation d'emploi SSIAP (1607 heures durant les 24 derniers mois)

Durée :

74 heures
(11 jours)
Examen inclus

Références réglementaires :

- Arrêté du 2 mai 2005 consolidé
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié (ERP)
- Arrêté du 30 décembre 2011 (IGH)

Pédagogie :

- Théorie en salle de cours.
- Exercices pratiques de mises en situations de gestion d'un PC sécurité

Effectifs :

De 4 à 12
Stagiaires
Maximums.

OBJECTIF

- Diriger une équipe d'agents de sécurité incendie
- Appliquer les règlements de sécurité incendie
- Diriger le poste de sécurité lors des sinistres
- Porter assistance aux personnes
- Assurer la formation du personnel

PROGRAMME

- Première partie (40h) : Rôle et missions du chef d'équipe.
- Deuxième partie (8h) : manipulation du système de sécurité incendie.
- Troisième partie (4h) : hygiène et sécurité du travail.
- Quatrième partie (16h) : chef de poste en situation de crise.

Exercices pratiques de gestion de crise au PC de Sécurité.

Mises en situations pédagogiques

VALIDATION

- **Théorie** : QCM de 40 questions / 40 min. (support de validation informatisé avec correction automatique et instantanée)
- **Oral** : animation d'une séquence pédagogique de 15 minutes
- **Pratique** : gestion du PC, avec dégradation du contexte (au moins trois incidents ou anomalies)